

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 17 avril 2020

Coronavirus-COVID-19 en Bourgogne-Franche-Comté L'épidémie ne doit pas faire oublier les soins indispensables !

En Bourgogne-Franche-Comté, le coronavirus est aujourd'hui responsable de 1 380 hospitalisations, dont 262 en réanimation. 623 décès sont à déplorer en milieu hospitalier. Santé publique France recense 404 décès en établissements médico-sociaux. Alors que l'épidémie de COVID-19 touche durement la région, l'ARS rappelle l'importance de ne pas renoncer aux soins essentiels.

Le nombre de patients hospitalisés pour COVID-19 reste très élevé dans la région : 1 380 personnes, dont 262 prises en charge dans les services de réanimation, où l'activité liée au coronavirus tend à diminuer légèrement.

S'agissant des décès, le bilan s'établit à 623 en milieu hospitalier et 404 en établissements médico-sociaux, la majorité en EHPAD, d'après le point épidémiologique de Santé publique France publié ce jour.

Plus de 1 700 personnes (1 728) sont désormais de retour à domicile.

Dans ce contexte qui demeure tendu, l'ARS Bourgogne-Franche-Comté rappelle l'importance du confinement, du respect des gestes barrières et des mesures de distanciation sociale, éléments clé du contrôle de la circulation du virus au sein de la communauté.

Mais le confinement ne doit pas être synonyme de renoncement aux soins, tout particulièrement pour les patients atteints d'une maladie chronique ou de troubles psychiatriques, les femmes enceintes et les jeunes enfants, les personnes nécessitant une intervention chirurgicale urgente, et des prises en charge médicales ne pouvant être différées, comme la cancérologie.

Dépistage organisé des cancers

Précision s'agissant du dépistage organisé des cancers : en l'absence de symptôme, les examens sont différés de quelques semaines. Néanmoins, le Centre Régional de Coordination de Dépistage des Cancers Bourgogne-Franche-Comté continue d'assurer le suivi des personnes dépistées positives et les professionnels de santé sont organisés pour la prise en charge des patients symptomatiques, sans délai.

En présence de symptômes, il est donc nécessaire de prendre contact avec son médecin traitant.

Téléconsultations

Les professionnels de santé s'appuient de plus en plus sur les outils de la télémédecine, qui enregistre un essor décisif dans la région.

Selon l'Assurance maladie, près de 101 000 téléconsultations ont été remboursées en Bourgogne- Franche-Comté depuis le début de l'année, dont 98 600 depuis mi-mars.

Sur la deuxième semaine d'avril, près de 30% des actes réalisés par les médecins généralistes étaient des téléconsultations et 57% des médecins généralistes de la région ont déclaré une activité de téléconsultation.

La plateforme de télémédecine déployée par l'ARS et le GRADeS Bourgogne-Franche-Comté (groupement régional d'appui au développement de la e-santé) a enregistré pour sa part 17 000 téléconsultations depuis le 19 mars.

Rappel important pendant le confinement

En cas de problème de santé, ne pas hésiter à contacter en priorité son médecin traitant.

En cas d'urgence, les centres 15 sont mobilisés pour orienter les patients en fonction de leur situation médicale.

Contact Presse :

Lauranne Cournault

Tel. : 03 80 41 99 94

ARS Bourgogne-Franche-Comté

Le Diapason, 2 Place des Savoirs, CS 73535, 21035 Dijon cedex

<https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/>